

# AGENDA DATES À RETENIR

Mois	Date	Heure	Lieu	Manifestation	Organisateur
DÉC.	Samedi 16	14h	Gymnase	Plateau de Noël	ASNN Foot
		14h30	Grange de Négron	Auditions de Noël	Ecole de Musique
	A partir du 17	-	Vallée de Vaubraut	Illumination de Noël à Vaubraut	Amicale de la Vallée de Vaubraut
	Mardi 19	18h30	Maison des asso. Négron	Atelier d'art floral (centre de table) sur inscription en Mairie	Municipalité
	Mercredi 20	19h	Mairie	Conseil Agenda 21	Municipalité
	Jeudi 21	18h	Mairie	Accueil des Nouveaux Nazelliens	Municipalité
	Vendredi 22	18h	Grange de Négron	Spectacle et illuminations	Comité de Quartier
	Dimanche 31	20h30	Noyer-sur-Cher Salle « le Nucéria »	Soirée Saint Sylvestre (inscription-réservation Tabac Presse du Bourg de Nazelles)	Association Chasse de Négron
JANV.	Vendredi 12	18h30	Gymnase R. Poulidor	Cérémonie des Vœux de la Municipalité	Municipalité
	Samedi 13 et dimanche 14	-	-	Stage de danse classique et moderne jazz	Multidanse
	Samedi 20	13h	Ile d'or Amboise	Cyclo cross école de vélo	UCANN
		16h	Maison des associations	Assemblée Générale	Comité de Quartier de Négron
Samedi 27	16h	Maison des associations	Assemblée Générale	Comité de Jumelage de Nazelles-Négron	
FÉV.	Vendredi 2	17h30	Ecole du Val de Cisse	Soirée contes	APE
	Mardi 6	18h30	Maison des associations	Atelier d'art floral (Saint Valentin) sur inscription en Mairie	Municipalité
	Samedi 10	13h	Grange de Négron	Concours de Belote	ASNN Foot
	Vendredi 23	15h30	Ecole Val de Cisse	Goûter pour les enfants	APE et Municipalité
	Samedi 24	9h- 12h	A confirmer	Atelier Pilates	Vie Ta Mine
14 h-17h		Atelier Sophrologie et relaxation dynamique			
MARS	Samedi 10	9h30-12h	-	Taille au jardin (sur inscription en Mairie)	Municipalité
	Samedi 17	8h45	Parking CSC	Ramassage de Printemps	Bien Vivre à Nazelles-Négron
	Samedi 17 et dimanche 18	-	Ecole de danse	Stage de danse moderne jazz et comédie musicale	Multidanse
	Dimanche 18	14h	Mairie Annexe de Négron	Défilé de printemps	Comité de Quartier de Négron
	Mardi 27	18h30	Maison des associations	Atelier d'art floral (Pâques) sur inscription en Mairie	Municipalité

# NAZELLES-NÉGRON INFOS

N°178 : DÉCEMBRE 2017 - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2018



## HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 et 13h-17h • Mercredi : 8h30-11h45 • Samedi : 9h-11h45

Tél : 02 47 23 71 71 • Fax : 02 47 23 25 48 • e-mail : lemaire@nazelles-negron.fr • Site : www.nazellesnegron.fr

Numéro d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture) : 06 75 49 70 05

## CÉRÉMONIE DES VOEUX



Richard Chatellier, Maire de Nazelles-Négron et les membres du conseil municipal sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera exceptionnellement au Gymnase Raymond Poulidor le **vendredi 12 janvier 2018** à 18h30.

## CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX NAZELLIENS

La municipalité a le plaisir d'accueillir les nouveaux nazelliens installés sur la commune au cours de l'année 2017 le **jeudi 21 décembre 2017** à 18h en Mairie. Cette cérémonie est l'occasion de découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'équipements municipaux, d'offres de services, de vie culturelle... Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous en mairie au 02 47 23 71 71.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Fermeture de la bibliothèque **du 26/12/2017 au 01/01/18** inclus. Pour rappel, la bibliothèque est temporairement installée dans la salle rue des écoles. Horaires :  
- mercredi : 9h30-13h et 14h-19h  
- samedi : 9h30-13h et 14h-17h.  
Renseignements : 02 47 57 67 30 ou [bibliotheque@nzn.fr](mailto:bibliotheque@nzn.fr).

## CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

Le jury passera sur la commune le 19 décembre à partir de 18h30.

## AGENDA 21

### Un logo pour l'agenda 21

L'agenda 21 se pare de ses plus beaux atours ! Le 04 octobre, élus et habitants ont choisis le logo suivant pour identifier la démarche !



La découpe de la feuille de chêne, symbole de nature, évoque la forme du territoire. Au sud, la Loire s'écoule comme elle le fait à Nazelles-Négron. Elle nous emmène vers plus de vivre « ensemble », « bien » et « autrement », trois mots choisis en référence aux trois piliers du développement durable : social, environnemental et économique. Les couleurs retenues sont à la fois froides pour rappeler le côté environnemental, et chaudes afin de mettre l'accent sur la dimension sociale et le vivre ensemble. Avec l'approbation et la diffusion de ce logo, Nazelles-Négron concrétise un peu plus sa démarche d'Agenda 21 et se dirige comme prévu vers une mise en œuvre des actions à **partir de 2018**.

### Un plan d'action pour avancer

Le document d'Agenda 21 a été approuvé en conseil municipal le 18 décembre 2017. Un exemplaire complet de consultation est disponible en Mairie et sur notre site internet. L'approbation de ce document marque l'achèvement de la phase d'élaboration débutée en 2014. La transition entre cette phase et le passage à l'action a été célébrée par l'organisation de la manifestation « l'agenda 21 en fête » le 02 décembre dernier.

### La mobilisation continue !

Le conseil Agenda 21 est plus que jamais à l'œuvre. C'est grâce à sa mobilisation que s'est déroulée la journée de « L'agenda 21 en fête ». Nous tenons à remercier chacun des participants, en particulier ceux qui ont lavé, épluché, émincé les légumes pour la Disco soupe du soir. Cet élan collectif doit être maintenu pour mettre en œuvre les actions de l'Agenda 21. Nous rappelons que le conseil Agenda 21 est une instance participative à laquelle chacun peut prendre part, quels que soient sa volonté d'implication ou ses disponibilités ! En 2018, des échanges auront lieu le mardi. Les prochaines dates vous seront confirmées ultérieurement. N'hésitez pas à vous manifester. C'est tous ensemble que nous irons vers le vivre « ensemble, bien et autrement ».

Bonnes Fêtes de fin d'année !



## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

N'oubliez pas de vous inscrire **avant le 31 décembre** sur les listes électorales de la commune. Vous pouvez effectuer cette démarche soit en Mairie, soit directement en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Pensez à joindre ou vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

### CARTES NATIONALES D'IDENTITE (CNI)

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, les démarches se font dans les Mairies équipées du système biométrique. Les mairies les plus proches sont Amboise et Château-Renault. La Commune de Nazelles-Négron ne dispose pas de ce matériel.

Votre dossier sera traité **uniquement sur rendez-vous**.

Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site : <https://ants.gouv.fr>. Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez en mairie.

Les CNI établies à compter du 2 janvier 2004 ont une date de validité prolongée de 5 ans pour les personnes majeures. Elles ne nécessitent donc pas de démarche de renouvellement avant la fin de cette période **sauf en cas de voyage à l'étranger**.

### AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un imprimé est disponible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en Mairie. Il doit être complété par la personne ayant l'autorité parentale sur mineur et remis à l'accompagnant du mineur avec une photocopie de la pièce d'identité du demandeur.

### LE PACS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, la compétence de l'enregistrement des PACS revient aux communes.

Pour effectuer cette démarche, nous vous remercions de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie.

### CERTIFICATS D'IMMATRICULATION ET PERMIS DE CONDUIRE

La Préfecture ne reçoit plus le public pour les certificats d'immatriculation et permis de conduire.

Les démarches se font désormais **uniquement** via internet sur les sites suivants :

- pour les certificats d'immatriculation :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

- pour les permis de conduire :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Pour les certificats d'immatriculation, il est rappelé que les démarches peuvent également être effectuées directement par un professionnel de l'automobile habilité.

### CHIEN DANGEREUX

Nous rappelons que tout propriétaire ou détenteur d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>nde</sup> catégorie doit procéder à la déclaration de son animal en Mairie sous peine d'une contravention.

### ANIMAUX ERRANTS

Merci de téléphoner en mairie avant de vous rendre chez le vétérinaire.

## PHOTOS DU REPAS DES AÎNÉS

Il est possible de consulter les photos du repas des Aînés de novembre dernier.

Si vous souhaitez conserver un souvenir de ce moment de convivialité, faites le savoir à l'accueil de la Mairie **avant le 15 janvier 2018**. Tarif : 2 € la photo reversé au CCAS de la commune.

## SERVICE VIE DE L'ENFANT

Voici les temps forts des activités menées par les services communaux à l'école :

### TAP :

Tous les enfants du Groupe scolaire du Val de Cisse seront réunis pour fêter ensemble le Noël des TAP le **jeudi 21 décembre**.

Le **jeudi 22 février**, place au jeu. Nous invitons les enfants dans un monde imaginaire où ils se réuniront autour d'un grand jeu TAP.

### PÉRISCOLAIRE :

Les **jeudi 21 décembre et vendredi 22 décembre**, le Périscolaire fêtera Noël avec de nombreuses animations et des surprises.

Retenez la date du vendredi 23 février. Le service périscolaire et l'Association des parents d'élèves s'associent pour organiser une soirée festive pour tous les enfants du Groupe scolaire du Val de Cisse.

### RESTAURATION SCOLAIRE :

Dans le cadre des repas à thème, le restaurant scolaire prépare des menus spécifiques. Les gastronomes seront au rendez-vous le **vendredi 22 décembre** pour le repas de Noël et le **vendredi 2 février** pour un repas autour du nouvel an chinois pour un voyage en ASIE.

### INFOS FAMILLE :

Rappels :

- Il manque encore des attestations d'assurances de responsabilité civile. Afin de mettre à jour les dossiers des enfants, nous remercions les retardataires de nous transmettre ce document.

- Les accueils périscolaires sont ouverts :

Le matin de 7h à 8h35

Le soir de 16h30 à 18h30 (à partir de 15h30 le vendredi)

Le tarif est de 0,25 € par ¼ h (tout ¼ h commencé est dû). Le dépassement de ces horaires entraîne une majoration et sera facturé 3,00 € par ¼ h et par enfant.

- Renseignements au 02 47 23 48 73 ou par mail [alsh@nzn.fr](mailto:alsh@nzn.fr).

## ÉLUS MINORITAIRES

Fin 2017, le paysage change dans la communauté de communes. La démission de la Mairesse de St Ouen modifie la composition du Conseil Communautaire en supprimant un élu à Pocé-sur-Cisse. La fusion entre Amboise et Lussault en 2019 influencera aussi ce conseil. D'autres fusions sont dans les cartons, que deviendra Nazelles-Négron à terme ?

Dans notre commune, la démission d'une conseillère adjointe appréciée change aussi la composition du Conseil Municipal.

Les travaux nécessaires du Centre Socio Culturel impactent les Associations en les privant du lieu d'organisation de certaines manifestations (Loto, Bal, repas..) et fragilisent certaines d'entre elles qui se voient priver d'une source complémentaire de revenu.

Comment évoluera le budget avec la baisse de la taxe locale d'habitation ?

Sur ces sujets nous devons être très vigilants, nous continuerons à vous représenter et à vous défendre.

Bonne Année 2018 à vous tous.

Alain Buonomano, Françoise Dubois, Valérie Glon, René Pinon, Marie-France Tassart

## APE

Cette année encore, l'Association des Parents d'Élèves organise pour les enfants du Groupe scolaire du Val de Cisse plusieurs manifestations :

- le **vendredi 2 février** : une soirée conte à l'école

Après l'école, nous invitons les enfants des écoles maternelle et primaire à découvrir différents contes dans les salles de classe puis à assister à la narration du grand conte final proposé par M. Talon.

Cette animation est gratuite.

A l'issue, une petite restauration sera proposée à la vente (croque-monsieur, gâteaux...)

- le **vendredi 23 février** : Goûter des vacances, à réserver quelques jours auparavant et d'un coût maximum de 2€.

Nous renouvelons l'opération «goûter» pour les enfants qui a été un succès à la veille des vacances d'octobre.

Quel plaisir de partager tous ensemble ces moments gourmands !

L'ensemble des bénéfices est intégralement reversé aux écoles pour financer les sorties scolaires ou les achats de matériels.

Rejoignez l'équipe de l'APE !

Envoyez vos idées à l'adresse [apevaldecisse@gmail.com](mailto:apevaldecisse@gmail.com) !

Suivez nous sur FB <https://www.facebook.com/ape.valdecisse> !

## COMITÉ DE JUMELAGE DE NAZELLES-NÉGRON

Le Président, Joël BOUTARD et l'ensemble du Conseil d'Administration vous présentent ainsi qu'à vos proches leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Voici les principaux événements prévus cette année :

### Assemblée Générale Ordinaire :

Notre Assemblée Générale Ordinaire se tiendra à la Maison des Associations (Négron), le **samedi 27 janvier 2018** à partir de 16h. VENEZ NOMBREUX !

### Manifestations 2018 :

- Le LOTO, prévu le **3 février 2018**, a dû être annulé. En effet, la rénovation du Centre Socio-culturel ne sera pas achevée en février 2018 et aucune autre salle dans la commune ne permet d'accueillir les nombreux participants dans des conditions de sécurité optimales.

Ce n'est que partie remise pour 2019 !

- 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage  
Venue des Autrichiens à NAZELLES-NEGRON **du 10 au 12 mai 2018**,

- Brocante le **1<sup>er</sup> juillet 2018**,

- Voyage des jeunes français à VOMP **du 7 au 13 juillet 2017**,

- Forum des associations le **8 septembre 2018**,

- Randonnée du C.J.N.N. le **9 septembre 2018**.

## NOËL AU VILLAGE DE NÉGRON

Le **vendredi 22 décembre** à partir de 18h15 dans la Grange de Négron, le Comité de Quartier organise un spectacle « Méli Mélo » pour petits et grands comprenant : clowns, marionnettes, magie etc.. avec la participation du public.

Le Père Noël viendra à la rencontre des enfants, Sans oublier le vin chaud pour les parents et les friandises pour les enfants. Venez nombreux.

## UNION COMMERCIALE DE NAZELLES-NÉGRON



Jeu avec tirage au sort et chance supplémentaire :

Retrouvez l'enfant que fut votre commerçant !

Demandez vos tickets de jeu (0,50 €) à vos commerçants **jusqu'au 17 décembre**. Tirage : le **21 décembre**.

## ATELIERS D'ART FLORAL

Nous vous proposons de participer aux ateliers d'art floral organisés par la municipalité et animés par Madame MORISSET, fleuriste à Amboise,

- **mardi 19 décembre** : réalisation d'un centre de table pour les fêtes de fin d'année.

- **mardi 6 février** : réalisation sur le thème de la Saint Valentin.

Rendez-vous à la Maison des associations à 18h30.

Les inscriptions se font en Mairie et le paiement sur place lors de la séance. Tarif : 25 € par personne. Il est recommandé d'apporter des ciseaux et un torchon.

Inscription en mairie au 02 47 23 71 71.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

**Du 18 janvier au 17 février 2018.**

Un agent recenseur va se présenter chez vous durant cette période. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne bénéficiez pas d'accès internet, cet agent vous remettra les questionnaires papier à remplir.

Nous vous rappelons que lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.

Tous les agents recenseur sont tenus au secret professionnel.

Nous vous remercions par avance de leur réserver un bon accueil.